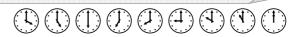


LES R.V. D'AFFAIRES MINUTE DE Arsac en Médoc — 22 juin 2012



REGLEMENT

Conditions d'inscription:

- 1. Entreprises inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.
- 2. 2 participants maximum par entreprise mais 1 seul planning de RV par entreprise.
- **3.** Inscription par ordre d'arrivée des bulletins-réponse dûment complétés, accompagnés du chèque de caution et validés par la CCI de Bordeaux.
- 4. Nombre de places limité par secteur d'activité.
- 5. Date limite d'inscription 15/06/2012 (1 formulaire d'inscription par entreprise).
- 6. Chèque de caution de 50 euros, par entreprise, libellé à l'ordre de la CCI de Bordeaux, à envoyer à l'adresse suivante :
 CCI Bordeaux, Antenne du Médoc 10, place du Maréchal Foch 33340 Lesparre-Médoc.
 Chèque restitué le jour de la manifestation pour les présents. Chèque encaissé pour les absents qui ne se seront pas désistés avant le 15/06/2012.

7. Attention : pas de validation d'inscription sans chèque de caution.

- 8. Vérification de toutes les règles précitées avant validation de votre inscription.
- Votre inscription validée vous sera confirmée par mail au plus tard le 19/06/2012.